

# Éoliennes à Sovet: trois non. mais six oui

**Il avait refusé trois éoliennes à Sovet, il en accepte six** au même endroit. Le ministre Antoine est incohérent, dénonce Vent de raison.

• **Alexandre DEBATTY**

*« On a déjà vu des revirements dans le chef du ministre Antoine, mais là, c'est le sommet... »*

Guido Van Velthoven, le président du comité Vent de Raison, n'en revient pas : sur recours, André Antoine vient d'accorder à Kyotec l'autorisation de planter six éoliennes au lieu-dit Grand Bon Dieu, dans les campagnes à Croix-Sovet, sur la commune de Ciney. Des machines d'une puissance de 2 à 3,5 MW et d'une hauteur d'environ 150 mètres, pales comprises.

*« Or le 27 décembre 2006, le même ministre refusait le permis au même promoteur éolien pour un projet situé au même endroit, mais portant sur seulement trois éoliennes, note Guido Van Velthoven.*

*Qu'est-ce qui a changé depuis ? Rien, si ce n'est que le nombre d'éoliennes a doublé et que certaines sont plus proches du village de Fays-Achêne. C'est incompréhensible. »*

Le refus de 2006 était motivé par la pression que le parc exercerait sur un paysage jugé de qualité et par l'absence de structuration ou de recomposition des lignes de forces de ce paysage. L'arrêté ministériel pointait aussi le phénomène de covisibilité avec le parc de Dorinne, situé à un peu plus de 4 km, pour les habitants de Spontin et de Sovet notamment. « Ces arguments étaient valables en 2006, mais ne le sont apparemment plus aujourd'hui », ironise Guido Van Velthoven, qui fait remarquer qu'à l'inverse du ministre Antoine, les fonctionnaires régionaux sont restés cohérents puisqu'ils avaient refusé les deux versions du parc éolien.

**Les six éoliennes de Dorinne ne se trouvent qu'à quatre kilomètres du site de Sovet.**

## **Cabinet Antoine : « Pas nécessairement illogique »**

Refuser un parc éolien de trois unités et puis en accepter un de six au même endroit deux ans plus tard, ce n'est « pas nécessairement illogique », commente Dominique Jacques, attaché de presse du ministre Antoine.

Par le passé, on a accordé des permis pour des éoliennes isolées ou pour des grappes de deux ou trois, c'est vrai. Mais ce temps-là est révolu: on s'est rendu compte qu'en termes d'inscription paysagère, il valait mieux voir un peu plus grand. « Un parc de 5 ou 6 éoliennes s'intègre parfois mieux qu'un parc plus petit », indique Dominique Jacques. Dans le cas de Sovet, le plan d'implantation a été revu et il répond mieux aux lignes de force du paysage. Très bien. Et quid de la covisibilité avec le parc de Dorinne?

L'argument semble s'être envolé comme par magie:

« On estime qu'à Sovet en raison de la topographie des lieux, on ne pourra jamais percevoir les deux parcs en même temps et que le risque de covisibilité depuis d'autres endroits sera très limité »,

note Thibaut De Villenfagne, du cabinet Antoine. **A. Deb.**



## La Ville de Ciney était pour

Rappelons que le collège communal et la CCAT de Ciney, la CRAT et le CWEDD avaient rendu un avis favorable au second projet. L'enquête publique avait enregistré 386 réclamations, dont une centaine ramassées au sein d'une pétition. *«L'opposition a été plus marquée que pour le premier projet, souligne Guido Van Velthoven, mais le ministre Antoine n'en a pas tenu compte. Le résultat, c'est que Sovet, village typique du Condroz, va se retrouver encerclé par 12 éoliennes écrasantes et privé de 50 % de ses paysages.»*

## Vent de raison, une petite armée

En trois ans et demi d'activité, *Vent de Raison* est devenu un acteur majeur de la contestation éolienne à l'échelle de la Wallonie. Le groupe est né en octobre 2005 à Gesves, en réaction au projet de parc de Gesves-Ohey. *«Comme on avait gagné la bataille, on a souhaité mettre notre expérience au service des autres»*, explique le président de l'association Guido Van Velthoven, ingénieur civil et colonel administrateur militaire en retraite.



En mer oui mais sur terre non, estime «Vent de Raison».

*Vent de Raison*, c'est aujourd'hui une «petite armée» bien organisée. Un état-major de cinq personnes coordonne les opérations au départ de Gesves. Un comité scientifique bien fourni en matière grise (docteur en physique, ingénieur, climatologue) alimente le débat de fond. Sur le terrain, un peu partout en Wallonie, trente comités défendent le territoire de l'« invasion » éolienne. *«On soutient volontiers ceux qui nous le demandent, mais on n'essaie pas de faire le bonheur des gens à leur place»*, précise le président. Chez *Vent de Raison*, tout le monde est bénévole. *«Heureusement, on a quelques mécènes, note Guido Van Velthoven. Ce qui nous a permis par exemple d'éditer notre brochure d'information et de la diffuser assez largement.»*

Depuis ses débuts, *Vent de Raison* développe le même argumentaire : *«On n'est pas contre les éoliennes, répète le président. Mais bon sang, pourquoi continuer à gâcher nos beaux paysages alors que le parc éolien programmé en mer du Nord par le fédéral suffira amplement à remplir nos obligations en termes d'énergies renouvelables ? »*

Les opposants à l'éolien on-shore estiment aussi que les éoliennes ne seront jamais qu'un minuscule levier peu fiable dans la lutte contre la pollution. *«En attendant, on culpabilise la population et on éparpille des éoliennes sur le territoire sans la moindre planification»*, regrette le président de *Vent de Raison*.

**A. Deb.**